



SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE COVID 19

Dans le cadre de la crise sanitaire COVID 19, le CDG 61 tient à accompagner au mieux les collectivités et les agents. Nous avons conscience que la situation que vous vivez au quotidien est extrêmement stressante et dans des conditions qui ne sont pas propices au « bien-être au travail ». C'est pourquoi nous mettons à votre disposition un dispositif de soutien psychologique GRATUIT avec l'aide de nos 2 psychologues du travail vacataires. Ce soutien psychologique, sous la forme d'entretiens téléphoniques, permettra, aux agents qui le souhaitent, d'échanger sur leur situation de travail et **uniquement du travail**.

ECOUTE, CONSEILS et BIENVEILLANCE seront nos objectifs.

POUR QUI ? :

Tous les agents territoriaux en activité, que se soit en présentiel ou en télétravail, peu importe le statut et le poste de travail, ayant besoin d'un soutien psychologique pour continuer à exercer leur mission de service public.

COMMENT ? :

En appelant le secrétariat médical du CDG 61 : 02.33.80.64.90

ou

en envoyant un mail à : secretariatmedical@cdg61.fr

L'assistante du service de médecine de prévention prendra vos coordonnées et vos disponibilités afin qu'une de nos 2 psychologues puissent vous appeler le plus rapidement possible.

QUAND ? :

Les entretiens téléphoniques se dérouleront entre 9H et 17H du lundi au vendredi.

OÙ ? :

Nous vous invitons à vous aménager un coin calme où vous pourrez vous exprimer librement.

Le service de médecine de prévention